

« Cette année »

« Dis-moi combien ! »

0% « Hé oui, il n'y a plus d'argent. »

0,6% « Je ne suis pas tenu de garantir ton pouvoir d'achat. »

C'est vrai ?  
Faites appel à votre expert pour analyser la situation économique et financière de votre entreprise.



C'est vrai, mais cela peut être un objectif. Syndex vous propose un accompagnement technique à la négociation.

Quel marché ? On peut nous le montrer ? Votre expert peut vous aider à y voir plus clair.

0% 0,6% « mais une prime de 200€. Tu es déjà payé au-dessus du marché. »



Sur un petit salaire, ça ne fait pas beaucoup. Peut-être est-il possible de négocier une augmentation minimale exprimée en euros.

0% 0,6% « C'est mieux que rien, non ? »



contact@syndex.fr  
www.syndex.fr

0% ?? « Tu as été moins performant que les autres. »

« Ce n'est pas moi qui décide, c'est la DRH. »

C'est vrai ça ? Syndex

analyse pour vous les processus de gestion et de pilotage des rémunérations.



Votre expert peut analyser l'objectivité des dispositifs d'évaluation de la « performance ».



0% 10% « Tu es en congé maternité, pas que tu t'en ailles ! »

« Tu es en congé maternité, pas que tu t'en ailles ! »

Au retour de congé maternité, la salariée bénéficie d'un dispositif légal de rattrapage de salaire (L.1225-26 du code du travail).



Alors, les rémunérations, c'est de la gestion de risque ? Votre expert vous aide à comprendre la logique des politiques mises en œuvre.

« ton augmentation »

« sera de... »